



# FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION COMMERÇANTS NON-SÉDENTAIRES

Service Développement Durable, Commerce,  
Domaine Public et Publicité

02 99 71 88 79

devcom@mairie-redon.fr

## FOIRE TEILLOUSE 2018

Nom..... Prénom.....

Association.....

Produits vendus.....

Adresse.....

Ville.....Code postal.....

☎.....Portable.....

E.mail.....

PARTICIPATION 2017 :  OUI      N° Emplacement.....  
 NON

### PIÈCES A FOURNIR : (Obligatoires pour la prise en compte du dossier)

- Photocopie carte d'identité
- Carte commerçant non sédentaire
- Photocopie KBIS bulletin d'inscription complété et signé
- Photocopie carte séjour (pour ressortissants étrangers)
- Attestation d'assurance
- Photos des créations et produits vendus

### INFOS PRATIQUES

↳ Le règlement se fera par chèque libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC uniquement après confirmation du Service organisateur.

↳ Le droit d'inscription ne sera pas restitué en cas de désistement ou d'absence.

Accès périmètre inscrits :  
(Présentation obligatoire du laissez-passer)

- ↳ Mise en place : 7h00
- ↳ Démontage : 19h00

### Non-inscrits :

↳ Installation sur autorisation du placier à partir de 8h30.

### LUTTE CONTRE LA FRAUDE

- ↳ Contrôle des laissez-passer et respect de l'emplacement tout au long de la journée.
- ↳ Mesures d'expulsion en vigueur dès 7h00 pour tout contrevenant.
- ↳ Tout commerçant installé sans autorisation sera verbalisé, expulsé du périmètre et interdit de participation.



